

Comment évaluer l'impact cumulé des pesticides sur les milieux aquatiques ?

Présentation des travaux menés en lien avec le Conseil scientifique du Comité de bassin Rhin-Meuse pour la mise en place d'indicateurs opérationnels de suivi.

François BIGORRE, Agence de l'Eau Rhin-Meuse



### Contexte

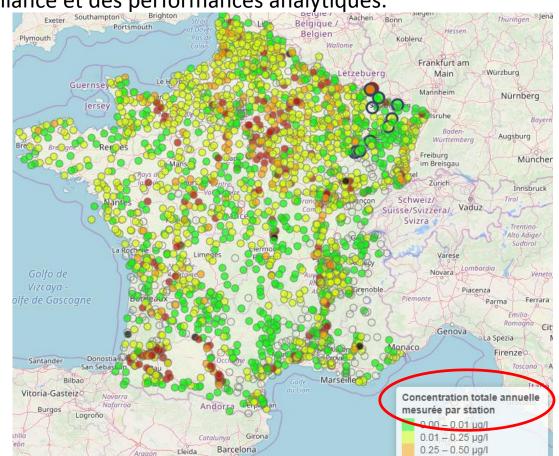
Les pesticides sont au cœur des enjeux pour l'eau depuis les années 90 mais il est difficile dresser un bilan sur cette période :

Fort renouvellement des substances utilisées.

- Forte évolution de la surveillance et des performances analytiques.

- Absence d'indicateurs fiables pour évaluer l'état de la ressource et mettre en évidence les tendances d'évolution.

Projet Phyt'eau viz, laureat du <u>concours de</u> <u>data-visualisation sur les pesticides dans</u> <u>les eaux souterraines</u> organisé par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer français en 2017.



# Les objectifs retenus pour les indicateurs pesticides

- Prendre en compte la diversité des substances et différencier le niveau de risque lié à la toxicité de chaque substance
- Identifier l'évolution temporelle de l'impact des pesticides sur l'état des eaux
- Déterminer et classer la part de chaque substance dans le résultat de l'indicateur
- Calculer chaque indicateur à plusieurs échelles géographiques
- Evaluer la robustesse des résultats, notamment vis-à-vis des contraintes liées à la variabilité temporelle, géographique et à la densité de surveillance (nombre d'analyses réalisées et diversité des substances suivies)
- Rester cohérent avec les méthodes et outils existants, notamment ceux de portée réglementaire

# Les méthodes d'évaluation actuelles de l'état des eaux vis-à-vis des pesticides

### Normes de qualité environnementales (NQE) pour l'état chimique

→ Déterminer pour chaque molécule les valeurs seuils pour la moyenne (toxicité chronique) et pour le maximum (toxicité aigüe) à ne pas dépasser pour protéger les organismes aquatiques et la santé humaine

NQE =  $Min(VS_{org. aquatiques}, VS_{org. benthiques}, VS_{empoisonnement secondaire des prédateurs}, VS_{santé humaine /pêche}, VS_{santé humaine /peche}, VS_{santé humaine /peche},$ 

Alachlore, Atrazine, Chlorfenvinphos, Chlorpyriphos, Aldrine, Dieldrine, Endrine, Isodrine, DDT, Diuron, Endosulfan, Isoproturon, Trifluraline, Dicofol, Quinoxyfène, Aclonifène, Bifénox, Cybutrine, Cyperméthrine, Dichlorvos, heptachlore, Terbutryne Usage autorisé
Usage interdit



# Les méthodes d'évaluation actuelles de l'état des eaux vis-à-vis des pesticides

### Normes de qualité environnementales (NQE) pour l'état chimique

→ Déterminer pour chaque molécule les valeurs seuils pour la moyenne (toxicité chronique) et pour le maximum (toxicité aigüe) à ne pas dépasser pour protéger les organismes aquatiques et la santé humaine

NQE =  $Min(VS_{org. aquatiques}, VS_{org. benthiques}, VS_{empoisonnement secondaire des prédateurs}, VS_{santé humaine /pêche}, VS_{santé humaine /peche}, VS_{santé humaine /peche},$ 

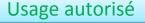
### NQE pour l'état écologique

→ Même principe mais sans prise en compte des seuils liés à la santé humaine et uniquement sur la toxicité chronique

### État écologique

Chlortoluron, Oxadiazon, Linuron, 2,4 D, 2,4 MCPA , Métazachlore, <mark>Aminotriazole</mark>, Nicosulfuron, AMPA, Glyphosate, Diflufénicanil, Tébuconazole

Bentazone, Cyprodinil, Imidaclopride, Iprodione, Azoxustrobine, Boscalid, Métaldéhyde, Chloprophame, Linuron, Thiabendazole, Chlordécone, Pendiméthaline



Usage interdit



# Les méthodes d'évaluation actuelles de l'état des eaux vis-à-vis des pesticides

### Normes de qualité environnementales (NQE) pour l'état chimique

→ Déterminer pour chaque molécule les valeurs seuils pour la moyenne (toxicité chronique) et pour le maximum (toxicité aigüe) à ne pas dépasser pour protéger les organismes aquatiques et la santé humaine

NQE =  $Min(VS_{org. aquatiques}, VS_{org. benthiques}, VS_{empoisonnement secondaire des prédateurs}, VS_{santé humaine /pêche}, VS_{santé humaine /eau potable})$ 

### NQE pour l'état écologique

→ Même principe mais sans prise en compte des seuils liés à la santé humaine et uniquement sur la toxicité chronique

#### Normes « eau destinées à la consommation humaine »

- → Valeurs seuils réglementaires pour la mise en distribution (0,1 μg/l et 0,5 pour la somme)
- → Valeurs sanitaires admissibles pour déterminer le risque pour la santé humaine

Diagnostic de type bon ou mauvais état pour chaque molécule, pas d'approche intégratrice et pas d'indice quantitatif



# Transformations des données d'analyse en indices toxiques

#### Seuil toxique santé humaine

Valeur sanitaire maximale (Vmax) pour l'eau potable (Seuils disponibles pour 144 substances, source Ministère de la Santé)

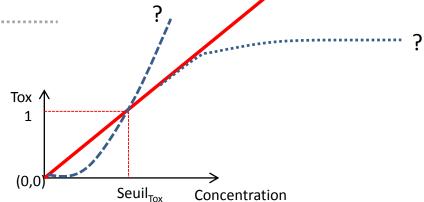
#### Seuil toxique organismes aquatiques

NQE réglementaire ou Valeur Guide environnementale (VGE) ou Predicted Non Effect Concentration (PNEC) ( Seuils disponibles pour 373 substances, source CGEDD)

Libelle	Vmax	NQE_ECO
Dichlorvos	0,24	0,0006
Diflufenicanil	600	0,01
Métazachlore	240	0,019
Cyprodinil	90	0,026
Trifluraline	22	0,03
Chlorpyriphos-éthyl	30	0,033
Nicosulfuron	1200	0,035
Terbutryne	3	0,065
Aminotriazole	3	0,08
Oxadiazon	10,8	0,09
Boscalid	120	11,6
Métaldéhyde	60	60,6
Bentazone	300	70
AMPA	900	452
Chlorfenvinphos	1,5	0,1
Chlortoluron	30	0,1

### Hypothèses

1. Tox= 
$$\frac{[Concentration]}{Seuil_{Tox}}$$

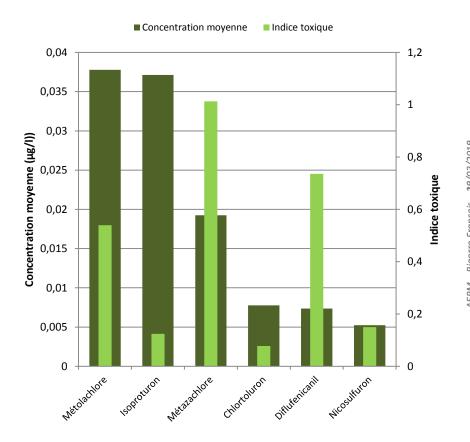


2. Additivité des toxicités (Deener 2000, ECETOC 2001)

$$Indice_{tox} = \frac{[Concentration \ subst \ a]}{Seuil_{Tox}l \ a} + \frac{[Concentration \ subst \ b]}{Seuil_{Tox}b} + \frac{[Concentration \ subst \ c]}{Seuil_{Tox}c}$$

Principe de la méthode, transformation des concentrations en indices toxiques Pour chaque prélèvement : [substance a]/[TOX a] ; [substance b]/[TOX b] ; [substance c]/[TOX c] + ...

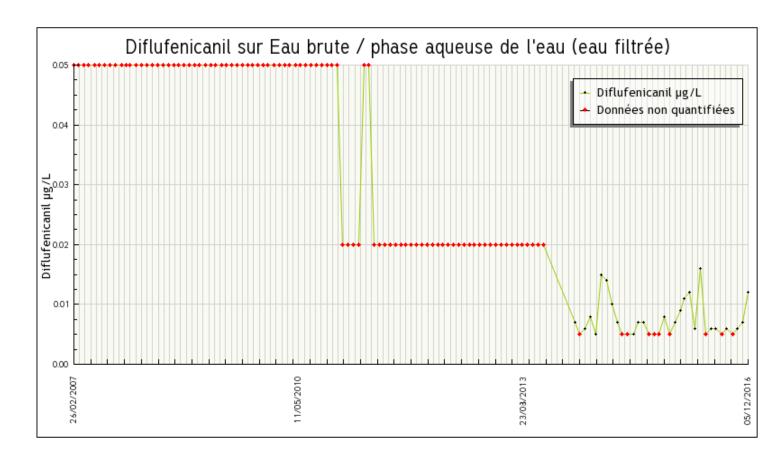
→ Cette transformation créé des indices sans dimension (on divise une concentration par une concentration) qui peuvent être facilement manipulés et comparés



# Prise en compte des variations de performances analytiques

Des seuils de quantification très variables dans le temps

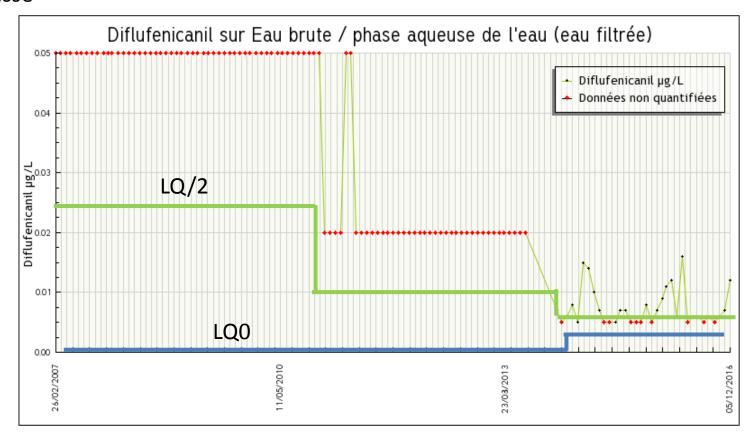
**Exemple :** Série sans tendance identifiable avec 3 seuils de quantification successifs : 0.05 puis 0.02 et enfin 0.005 µg/l



# Prise en compte des variations de performances analytiques

Substitution des analyses non quantifiées par zéro (LQ0) → création d'une tendance artificielle à la hausse

Substitution des analyses non quantifiées par LQ/2 → création d'une tendance artificielle à la baisse

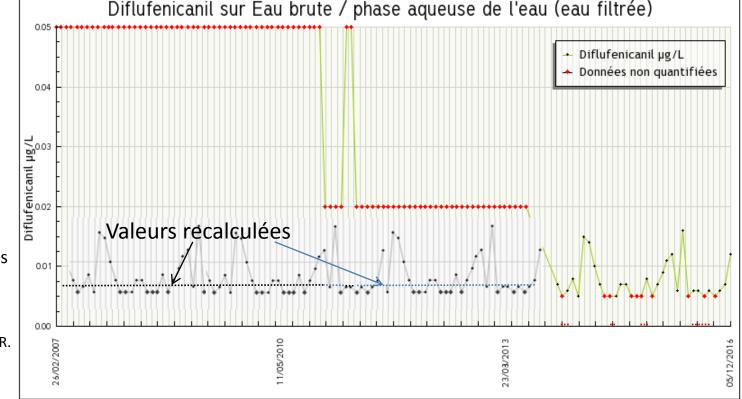


# Prise en compte des variations de performances analytiques

Solution adoptée : Utilisation des données de la période avec la LQ la plus basse pour recréer des valeurs artificielles à affecter aux données situées sous la LQ des autres périodes.

Avantage : on ne créé pas de tendance artificielle

Inconvénient : les tendances réelles seront atténuées

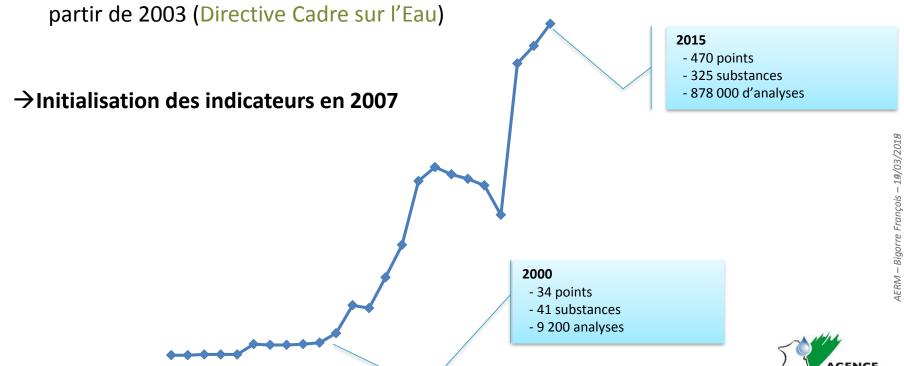


A réfléchir pour le futur, des méthodes statistiques plus performantes existent (ex : Statistics for Censored Environmental Data by Dennis R. Helsel Wiley 2012)

## Date d'initialisation des indicateurs

 Une surveillance très ponctuelle jusqu'en 2000

 Une augmentation exponentielle du suivi à partir de 2003 (Directive Cadre sur l'Eau)





N CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Identification des performances analytiques insuffisantes

- Recherche des molécules suivies avec un seuil de quantification trop élevé en regard du seuil de toxicité
- → Les données relatives à ces molécules sont peu fiables et ne seront pas inclues dans tous les traitements (risque de bruit de fond trop important)

Molécule	NQE en μg/l	Seuil de quantification	LQ / NQE	Fréquence de quantification
Heptachlore époxyde endo trans	2,1E-07	0,005	23 810	0,00%
Somme Heptachlore époxyde cis/trans	2,1E-07	0,005	23 810	0,01%
Heptachlore époxyde exo cis	2,1E-07	0,005	23 810	0,01%
Bifenthrine	0,000019	0,02	1 053	0,01%
Heptachlore	2,1E-07	0,00003	143	0,85%
Ométhoate	0,00084	0,1	119	0,02%
OXYFLUORFENE	0,00018	0,02	111	0,29%
Lambda-cyhalothrine	0,00019	0,02	105	0,00%
Fenoxycarbe	0,0002	0,02	100	0,01%
Paraquat	0,00023	0,02	87	0,28%
Cyperméthrine	0,00008	0,005	63	0,15%
Téflutrine	0,000397	0,02	50	0,00%
Deltaméthrine	0,0001	0,005	50	0,46%
Fipronil sulfone	0,00077	0,03	39	0
Dicofol	0,0013	0,02	15	0,15%
Dinoterbe	0,003	0,03	10	0,03%

- ☐ Identification des paramètres suivis sur une nombre de stations <30
- Identification des paramètres avec nombre de données invalidées >25%
- → Ces données ne seront pas exploitées pour l'analyse des tendances

- Découpage du bassin en 26 sous-bassins homogènes vis-àvis de l'occupation des sols et des pratiques agricoles
- ☐ Calcul d'un indice toxique par paramètre à l'échelle du bassin et du poids de chaque paramètre dans le résultat de l'indice global (indice global = somme des indices par paramètre) par période de 3 ans glissantes
- → Ces données sont ensuite exploitées pour déterminer le niveau de représentativité des données disponibles pour chaque site de surveillance. Seuls les sites disposant de données représentant au moins 75% de l'information attendue dans leur sous-bassin seront retenus pour le calcul des indicateurs



# Complétude des jeux de données et confiance sur la valeur des résultats

### Exemple pour 2 sites de surveillance du bassin de la Nied

Paramètre	Poids du paramètre dans l'indice « bassin Nied »	Poids cumulé dans l'indice	Le paramètre est-il surveillé ?	
		« bassin Nied »	La Nied allemande à Guinglange	L'Ellbach à Boulay
Thiafluamide	31%	31%	oui	non
Métazachlore	27%	58%	oui	oui
Isoproturon	16%	79%	oui	oui
Diflufenicanil	12%	84%	oui	oui
Dimethenamide	3%	87%	oui	oui
Aminotriazole	2%	88%	oui	oui
Métolachlore	2%	89%	oui	oui
Metazachlor sulfonic acid	1%	89%	oui	oui
Tébutame	1%	90%	oui	oui
Terbuthylazine	1%	91%	oui	non
2,4-MCPA	1%	91%	oui	non
Nicosulfuron	0%	92%	oui	non
Metazachlor oxalic acid	0%	92%	oui	oui
213 autres paramètres	8%	100%	Oui pour 221 paramètres	Oui pour 115 paramètres
Total	-	100%	99,99%	66%

## Calcul des indices

- Calcul de trois indices :
  - Indice « état écologique » avec les NQE état écologique ou équivalent
  - ☐ Indice « risque pour la santé humaine lié à la consommation d'eau » avec les Vmax définies par l'ANSES
  - Indice « qualité de la ressource pour la production d'eau potable sans traitement » avec les seuils réglementaires pour la distribution d'eau potable
- ☐ Pour chaque indice, calcul d'une moyenne annuelle et trisannuelle des indices par prélèvement pour chaque station (indice par paramètre et indice global).

# Indicateur pesticides, éléments méthodologique

- ☐ Evaluation des tendances
  - 1 ) Calcul de l'indice sur une période de référence n
  - 2 ) Calcul d'une tendance n -> n+1 sur un jeu de données identiques (mêmes stations même paramètres) : *Indice n+1= indice n + tendance n->n+1*

	$n \rightarrow n+1  n+1 \rightarrow n+2$				
Site de surveillance	substance	année n	année n+1	année n+2 a	nnée n+3
Site 1	Métazachlore	0,0015342	0,0004397	0,0010409	0,0015007
Site 1	Dichlorvos			0,0017266	0,0006109
Site 1	Diflufenicanil	0,0019004	0,0007184	0,0005317	0,0016619
Site 1	Métazachlore	0,0016256	0,0006697	0,0010570	0,0015471
Site 1	Cyprodinil	0,0016736	0,0000626		
Site 1	Trifluraline	0,0014080	0,0010513	0,0008944	0,0008676
Site 1	Chlorpyriphos-éthyl		0,0016075	0,0006736	0,0011540
Site 1	Nicosulfuron	0,0010702	0,0012422	0,0003362	
Tendance Site 1		100	106	111	103
+6 +5					



# Synthèse et présentation des résultats

Mise en place de règles basées sur les paramètres les plus déclassants et leur nombre (Approche classique, lisible et compréhensible par l'utilisateur)

Exemple de règle adopté pour la détermination des classes de qualité de l'indicateur état écologique :

Classe 1 (très bonne) : aucune substance quantifiée\* à plus de 20 % de son seuil

Classe 2 (bonne): aucune substance quantifiée\* à plus de 50 % de son seuil

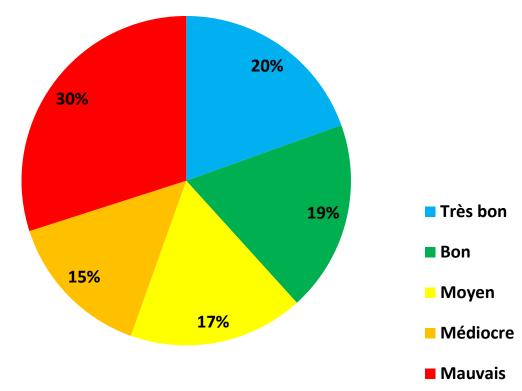
Classe 3 (moyenne) : aucune substance quantifiée\* à plus de 50 % de son seuil et somme inférieure à 100 %

Classe 4 (médiocre) : aucune substance quantifiée\* à plus de 100 % de son seuil et somme comprise entre 100 % et 300 %

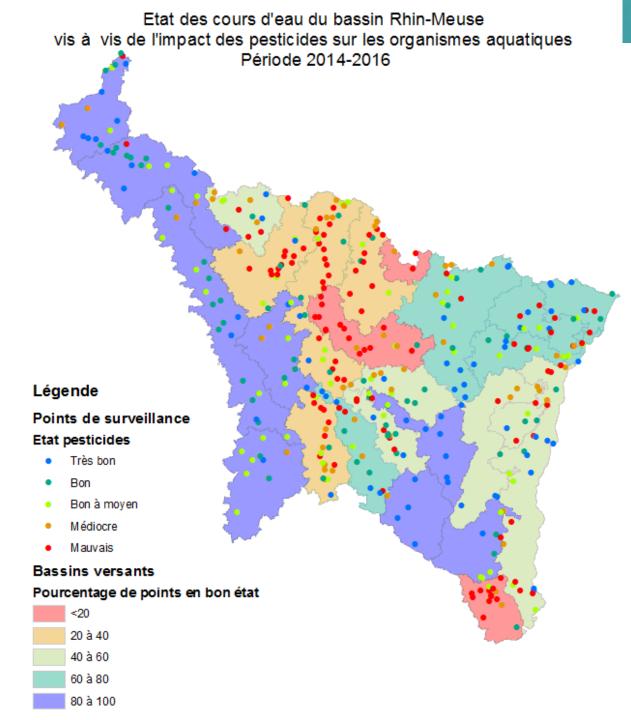
Classe 5 (mauvaise) : au moins une substance quantifiée\* au-delà de 100 % de son seuil ou somme supérieure à 300 %

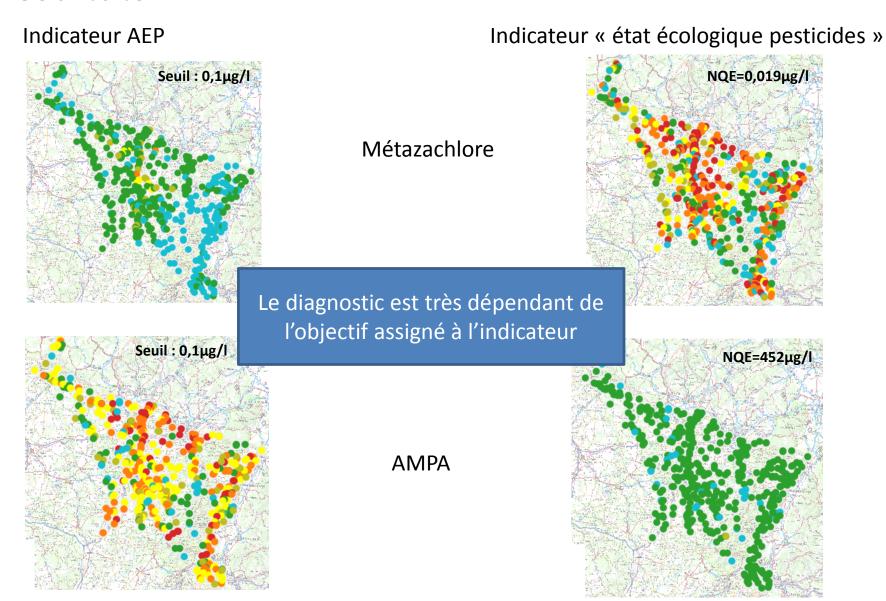
\*moyenne sur la période

Etat des cours d'eau du bassin
Rhin-Meuse vis à vis de l'impact des pesticides sur
les organismes aquatiques
(% des points de surveillance, années 2014 à 2016)



Fortes contaminations dans les secteurs argileux du bassin de la Moselle et dans le Sundgau

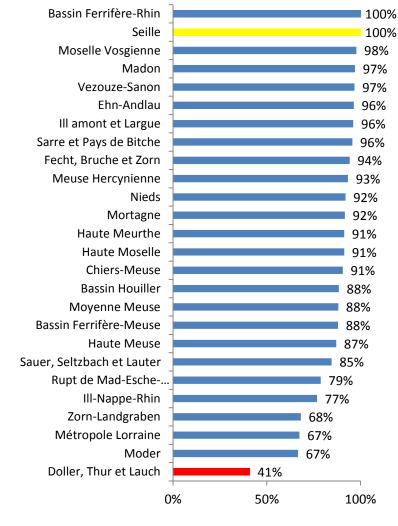




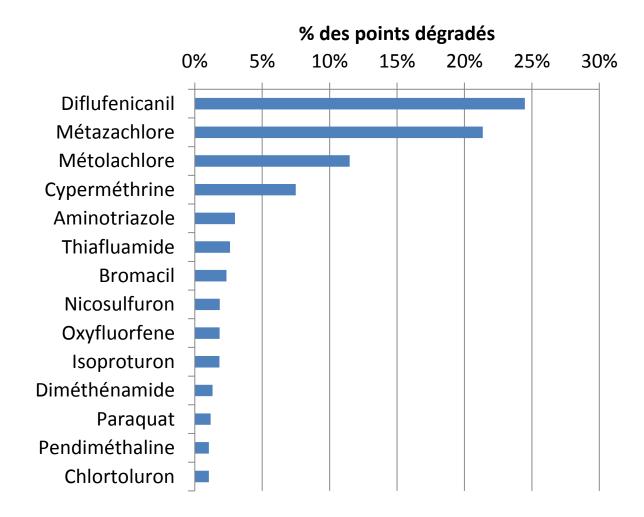
Proportion des points de surveillance des eaux superficielles sans risque d'impact sur les organismes aquatiques lié aux pesticides (années 2014 à 2016)

Movenne Meuse 95% Haute Meurthe 92% Doller, Thur et Lauch 89% Haute Meuse 89% Chiers-Meuse 81% Meuse Hercynienne 80% Moselle Vosgienne 80% Rupt de Mad-Esche-Terrouin... 80% Sarre et Pays de Bitche 71% Haute Moselle 67% Moder 67% Sauer, Seltzbach et Lauter 67% Zorn-Landgraben 60% Vezouze-Sanon 58% Ehn-Andlau 57% Mortagne 57% Bassin Rhin-Meuse 55% Ill-Nappe-Rhin 52% Fecht, Bruche et Zorn 44% Bassin Ferrifère-Meuse 42% 37% Métropole Lorraine Madon 33% Bassin Ferrifère-Rhin 32% Nieds 27% Ill amont et Largue 13% Seille 11% **Bassin Houiller** 0% 80% 100%

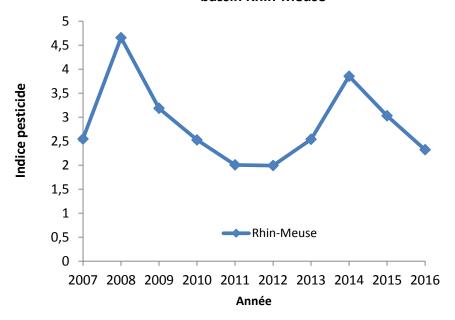
Proportion des points de surveillance des eaux souterraines sans risque d'impact sur les organismes aquatiques lié aux pesticides via les apports vers les cours d'eau (années 2014 à 2016)



Pesticides mesurés à des concentrations à risque pour les organismes aquatiques dans au moins 1 % des cours d'eau du bassin Rhin-Meuse (% de points dégradés de 2014 à 2016)



# Indice toxique pour les organismes aquatiques lié aux pesticides dans les eaux superficielles du bassin Rhin-Meuse



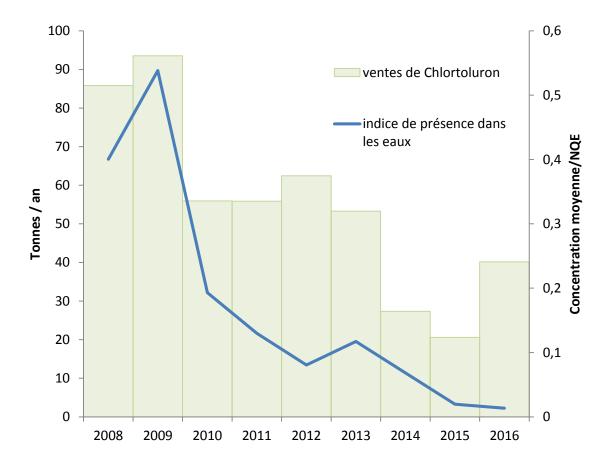
#### Pas de tendance marquée depuis 10 ans

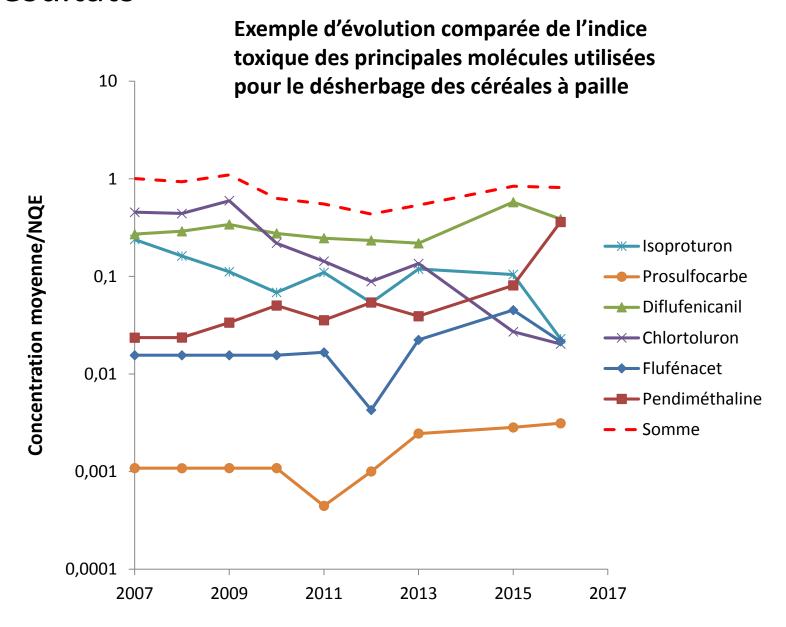
- → Ventes stables
- → Phénomène de substitution des molécules interdites par de nouvelles molécules

# Nouvelles molécules avec des valeurs guides environnementales très faibles

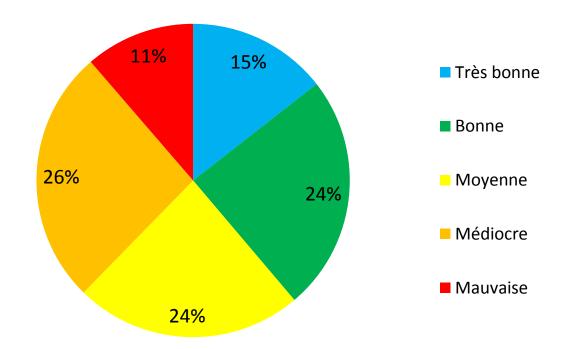
→ Déclassement quasi systématique de l'état des eaux en cas de météo défavorable

Evolution comparée des ventes de Chlortoluron et de sa présence dans les cours d'eau du bassin Rhin-Meuse



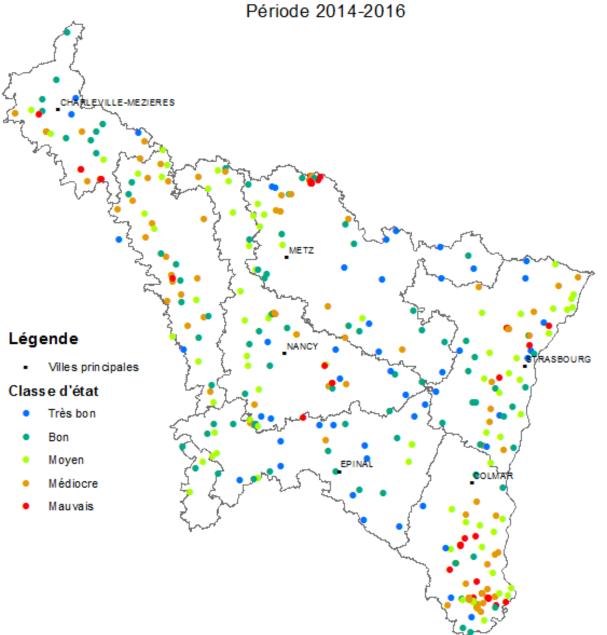


Qualité de la ressource en eau souterraine pour produire de l'eau potable sans traitement des pesticides (% des points de surveillance, années 2014 à 2016)

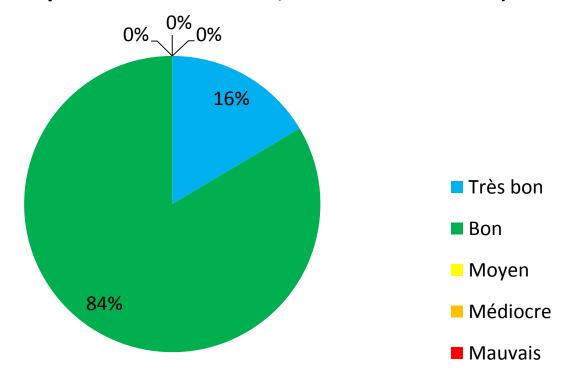


Qualité de la ressource en eau souterraine pour produire de l'eau potable sans traitement des pesticides

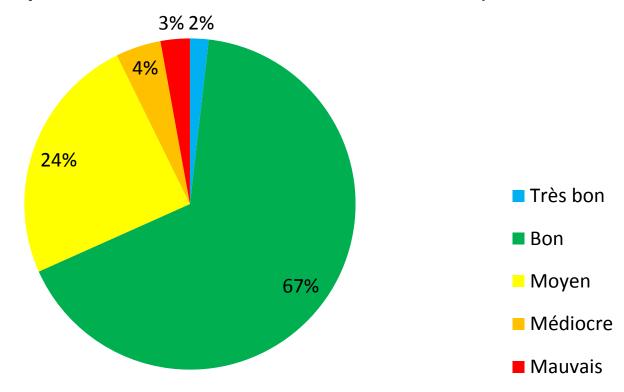
## Résultats



Etat des eaux souterraines du bassin
Rhin-Meuse vis à vis de l'impact des pesticides sur la santé humaine
(% des points de surveillance, années 2014 à 2016)



Etat des cours d'eau du bassin
Rhin-Meuse vis à vis de l'impact des pesticides sur la santé humaine
(% des points de surveillance, années 2014 à 2016)



# Conclusions et perspectives

# Résultats des indicateurs très cohérents avec les usages de pesticides et les mécanismes de transferts

#### Evaluation des tendances très délicate

- Nécessite de nombreux traitements pour préparer et nettoyer les données.
- Résultats des analyses de tendance par molécule sont très cohérents avec les données de vente.
- Résultats des analyses de tendances globale prometteurs mais nécessitent encore des contrôles supplémentaires sur les effets de bords induits par la prise en compte de plusieurs centaines de substances.

#### Pistes d'amélioration

- Gestion des analyses non quantifiées perfectible.
- Hypothèse de proportionnalité Concentration/Toxicité criticable pour les valeurs très éloignées du seuil.
- NQE déterminées selon le compartiment biologique le plus pénalisant. Idéalement il faudrait appliquer le principe d'additivité sur chaque compartiment et retenir le plus pénalisant.

#### **Prochaines étapes:**

- Mise en relation de l'indicateur « état écologique pesticides » avec les indicateurs biologiques (traits biologiques) de sensibilité aux micropolluants.
- Renforcement de la robustesse de l'Indice global bassin (Sensibilité aux « outliers »).